

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline et/ou de votre série technologique, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues des différentes séries technologiques dans diverses disciplines, au sein du Secteur contenus.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : contenus.secretariat@snes.edu

ADHEREZ en LIGNE sur www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :
Prénom :
Sexe : H F Date de naissance :
Adresse :
Complément d'adresse :
CP : Localité :
Courriel :
Téléphone :
Catégorie : Echelon :
Discipline :
Nom de l'établissement :
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

STL

ÉTAT DES LIEUX

La réforme STL a entraîné des changements moins profonds qu'en STI2D mais tout de même dommageables.

Les enseignements transversaux, selon les arbitrages locaux, sont confiés aux professeurs de biotechnologie, sciences physiques, voire de SVT, au mépris de leurs compétences et d'une cohérence nationale.

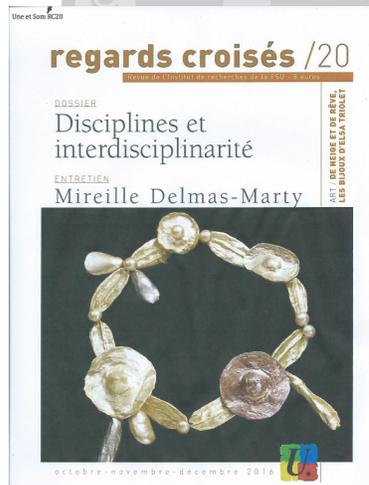
La répartition des heures en effectifs réduits est problématique notamment pour les activités technologiques.

Les programmes de physique-chimie sont largement remis en cause, pour le tronc commun et la spécialité :

- l'enseignement de sciences physiques commun aux STI2D et STL est inapproprié.
- la chimie, indispensable aux deux spécialités, est rattachée artificiellement aux biotechnologies dans l'enseignement transversal, sans articulation avec la spécialité, et a donc quasiment disparu.

L'enseignement de biotechnologies et son organisation sont appréciés favorablement (en termes d'ouverture et de sens).

Il est à déplorer la lourdeur des programmes, un saupoudrage des connaissances, un manque de bases solides, et un manque de cohérence entre les enseignements.



CE QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- une révision des programmes de physique-chimie selon les spécialités sans tronc commun avec STI2D, avec réintroduction de la chimie en tant que discipline à part entière.
- une adaptation des programmes de CBSV et MI selon la spécialité, avec des professeurs de la spécialité.
- la simplification, la mise en cohérence des programmes et la réaffirmation des bases indispensables, avec des documents d'accompagnement.
- l'intégration dans les services des heures de concertation et de coordination (1h hebdomadaire).
- une formation des enseignants à la hauteur des évolutions rapides de contenus dans ce domaine.
- une promotion de la filière STL et ses spécificités vers les élèves de 3ème et de 2nde.
- un horaire de l'enseignement d'exploration « biotechnologies », porté à 3h pour réaliser de vraies activités.
- un cadrage national des épreuves d'examen avec concertation inter et intra-académique.

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignants.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique.

Retrouvez des ressources en ligne, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site: www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur la liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : enseignements.technologiques@snes.edu